

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 francs. Abonnement annuel: 72 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Les réformateurs aveugles

Le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture oppose un contre-projet à l'initiative «Ecole 2010 – Sauver l'Ecole», lancée en 2007 par des enseignants et des parents d'élèves. Il s'agit pour l'heure d'un projet de contre-projet soumis à consultation. Retouché par le Département en fonction des avis recueillis, il sera examiné, sans doute amendé et voté par le Grand Conseil. Le peuple se prononcera simultanément sur les deux textes, en fin de cette année ou au début de la prochaine.

Même s'il affirme modestement que son but principal est d'«adapter la législation scolaire aux accords intercantonaux», ce contre-projet va beaucoup plus loin qu'une simple adaptation¹. Alors que l'initiative «Ecole 2010» vise à conserver et à renforcer ce qui fonctionne, ainsi qu'à nettoyer l'école des scories d'«Ecole vaudoise en mutation» (EVM), le contre-projet annonce au contraire une radicalisation d'EVM. Il révolutionne l'Ecole vaudoise sur plusieurs points capitaux, notamment en supprimant les redoublements, en remplaçant les trois filières actuelles par une école unique jusqu'en 9^e année² (éventuellement avec niveaux) et en intégrant les enfants handicapés dans les classes ordinaires.

En 1996, les opposants à EVM écrivaient dans leur argumentaire: «Il faut considérer EVM 96 comme un pas de plus en direction de l'école unique jusqu'en neuvième année, point oméga (en

tout cas pour le moment) auquel tendent somnambuliquement les réformateurs.» On nous rétorquait: «Vous peignez le diable sur la muraille.» Le contre-projet confirme aujourd'hui la prédiction.

Tant que le texte du contre-projet ne sera pas définitivement fixé par le vote du législatif, nous ne parlerons pas de ses aspects particuliers. Cela reviendrait à donner implicitement notre approbation à l'ensemble.

La première chose qui frappe est l'absence d'un état des lieux digne de ce nom, filière par filière, branche par branche. On admet que la formation scolaire se détériore et qu'EVM n'a pas redressé les choses. Mais on reste dans les généralités et on se contente de décrire avec effusion les perspectives mirobolantes du contre-projet.

On aurait aimé que le Département procède à une critique serrée des cycles et des nouvelles méthodes d'évaluation, qu'il nous explique pourquoi les niveaux promis par EVM n'ont pas été introduits, qu'il examine les reproches pratiques et théoriques émis à l'encontre des méthodes globales et semi-globales, qu'il évalue aussi les retombées négatives de la mise en œuvre hâtive d'EVM et qu'il prenne en compte l'effet déstabilisant pour les élèves des changements incessants de méthodes, de manuels, d'échelles d'évaluation et de regroupements scolaires. Sur toutes ces questions importantes, pas un mot! Aucune allu-

sion non plus, malgré les rancœurs qu'il a laissées chez tant de jeunes enseignants, du ratage effarant de ce monument de prétention pédagogique, de bureaucratie stalinienne et de copinage que fut la première HEP. Pas la moindre référence non plus à l'enquête réalisée il y a dix ans par le Centre Patronal auprès des patrons vaudois. Lancée à la demande du Département, elle mettait pourtant en lumière les lacunes considérables des élèves en fin de scolarité. Mais on ne s'intéresse pas à cela dans les laboratoires de recherche pédagogique du Département: on passe tout à la trappe et on recommence à zéro.

Enfin, presque à zéro! Car personne au DFJC ne remet en cause les présupposés philosophiques et pédagogiques des réformateurs, ces formules sacrées qu'ils répètent jusqu'à la nausée: les enfants sont tous égaux, tout au plus certains sont-ils plus rapides que d'autres; l'Ecole a pour fonction d'intégrer socialement les élèves autant que de leur transmettre du savoir; l'intelligence s'acquiert au même titre que les connaissances; plus une société compte d'universitaires, meilleure est son école; l'échec de l'élève est l'échec du système; toute forme de compétition entre les élèves doit être supprimée.

Les réformateurs révèlent ici leur aveuglement. Car c'est au nom de ces formules sacrées qu'ils critiquent l'école actuelle. Or, l'école actuelle a été entièrement conçue en fonction de ces mêmes

formules. Nous l'ont-ils assez dit? EVM serait l'apothéose de la pédagogie moderne. Ils ont disposé de quatorze ans, avec le soutien plein et entier du Département, pour réaliser leur grand œuvre. Ça a complètement raté et le mécontentement est général. Comme à chaque fois, la réalité a regimbé et les principes proclamés se sont évaporés. Une fois de plus, le mirage qu'on touchait presque du doigt le soir de la votation s'est retrouvé à l'horizon... cet horizon que le contre-projet prétend à nouveau mettre à portée de notre main.

Jusqu'aujourd'hui, par un mécanisme pervers, on a justifié chaque étape de la Réforme scolaire par l'échec de l'étape précédente. Somnambules aveugles, les réformateurs voudraient aujourd'hui continuer la fuite en avant. Nous croyons plus raisonnable de conclure à l'incompatibilité définitive de leurs dogmes pédagogiques avec la réalité.

OLIVIER DELACRÉTAZ

¹ Signalons en passant que, sous réserve de quelques modifications qui ne touchent pas l'essentiel et sont en train d'être portées sur le texte initial, «Ecole 2010» est elle aussi compatible avec lesdits accords intercantonaux.

² L'école infantine étant devenue obligatoire et commençant à quatre ans, le contre-projet numérote les années à partir de la première infantine. Dès lors, la 8^e année du contre-projet correspond à la 6^e actuelle. Nous utiliserons toujours la numérotation actuelle.

«Un si beau printemps», récit introspectif et rétrospectif de Michel Bühler

Pour ses quarante ans de carrière, Michel Bühler a réuni le 3 décembre dernier ses amis et son public lors d'une grande fête au Théâtre de Beausobre. Il a enchaîné sous le chapiteau de Vidy avec une série de concerts au cours desquels il a repris une vingtaine de chansons tirées de son vaste répertoire. L'occasion, pour le chanteur de Sainte-Croix, de parcourir en musique et en paroles quatre décennies de poésie, d'humour, de tendresse et d'engagement politique.

Cet anniversaire coïncide avec la parution d'un récit intitulé «Un si beau printemps» dans lequel l'écrivain Michel Bühler porte un regard rétrospectif sur les quarante années qui se sont écoulées depuis ses débuts dans la carrière artistique. Il s'agit d'un retour en arrière teinté d'amertume. L'auteur pose d'emblée la question: «*Que nous est-il arrivé? (...) Une révolution a eu lieu. Pas celle que nous espérons. Nous avons échoué, nous nous sommes fait baiser, profond. Par qui? Comment?*».

Ce nouveau livre entend répondre à ces interrogations. Michel Bühler s'y astreint non seulement pour lui-même et ceux de sa génération, mais aussi pour la jeunesse d'aujourd'hui qui n'a partagé ni ses utopies et ni ses combats. Son livre est destiné à trois «neveux» métiers, les enfants d'un couple d'amis proches.

Cet exercice d'explication est aussi pour le chanteur de Sainte-Croix le prétexte à évoquer ses heureuses années parisiennes, durant la décennie septante, et de se rappeler les tribulations de la maison de disques L'Escargot, fondée par ses amis Gilles Vigneault, François Béranger et quelques autres. Il y a de la joie et de la fraîcheur dans ces moments insouciantes qui tranchent avec le désenchantement que lui procure le monde actuel.

Mais voilà, aujourd'hui l'argent est devenu tout-puissant... Alors pour comprendre, en brave «*Bouvard et Pécuchet de la science économique*», Michel Bühler a entrepris de se documenter. Il a plongé dans les livres d'économie, d'Adam Smith à Milton Friedman en passant par John Maynard Keynes. Disons-le tout net, sa tentative de vulgarisation ne convainc pas. Malgré ses recherches bibliographiques, Michel Bühler n'a pas abandonné les lunettes de ses convictions et ses explications demeurent fortement teintées par ses certitudes initiales.

Avec un souci didactique, Michel Bühler ne craint pas de parler de «communisme», de «socialisme» et de «révolution». On sent qu'il voudrait encore y croire comme à un amour de jeunesse... C'est à contrecœur qu'il admet que ces utopies ont significé sous d'autres lati-

tudes les pires tyrannies, la destruction et la mort. Il ne s'y attarde guère, préférant fustiger le Chili de Pinochet, l'Angleterre de Margaret Thatcher ou l'Amérique de Bush.

La révolution viendra-t-elle de l'écologie et de l'épuisement des ressources naturelles? Michel Bühler mentionne cette idée sans la développer. Ses préoccupations demeurent essentiellement sociales. Son combat continuera tant qu'il y aura des usines qui ferment, des clandestins qu'on exploite ou des services publics qu'on privatise.

L'égoïsme et le cynisme le révoltent. On comprend bien l'abîme qui le sépare de la génération actuelle, individualiste, consumériste et sans conscience politique. A la fin de son récit, Michel Bühler reçoit des nouvelles de ses «neveux» qu'il avait perdus de vue. L'un écrit du rap, l'autre est éducateur de rues à Lausanne. Leur «oncle» se réjouit d'y trouver le signe que la lutte continue. Soit. Cela n'en demeure pas moins un peu ténu pour qui voudrait y voir l'annonce de la révolution à venir...

Ce sentiment d'inabouti ne doit cependant pas masquer la sensibilité et la délicatesse dont fait preuve l'auteur dans le rappel de ses souvenirs ou la description des choses de la vie. «Un si beau printemps» contient des pages d'une

grande force poétique lorsqu'il évoque la mémoire de son père, la dignité des ouvriers de Sainte-Croix ou l'austérité de son Jura natal endormi sous la neige. Même s'il est souvent déçu, Michel Bühler croit profondément à la fraternité entre les Hommes. Il ne se résigne pas à la résignation. C'est une qualité que nous lui reconnaissons volontiers.

VINCENT HORT

Condoléances

Madame Lucette Ramelet-Soutter est décédée le 22 décembre. Veuve de notre ami Roger Ramelet, elle était la maman et la grand-maman de MM. Philippe et Denis Ramelet, tous deux collaborateurs réguliers de *La Nation*. Nous les assurons de notre amitié et de notre très vive sympathie.

Carnet rose

Le 1^{er} décembre dernier, M. et M^{me} Jean-François Tosetti ont eu la joie de devenir grands-parents par la naissance de Valentin, deuxième fils de M. et M^{me} Sylvain Tosetti. Nous félicitons les heureux parents et grands-parents et formons tous nos vœux pour le petit Valentin.

Un travail alimentaire

C'est avec un peu de retard sur leur parution que nous venons de terminer la lecture des volumes des œuvres complètes de Ramuz consacrés à ses articles et chroniques¹. Entreprendre cette lecture pourrait paraître décourageant, si l'on se rappelle ce qu'on pouvait en lire dans le *Journal*² de l'auteur: Ramuz y avait pratiqué ce genre surtout à titre alimentaire ou publicitaire, réservant le meilleur de lui-même pour son œuvre littéraire ou ses essais.

Leur lecture vaut cependant largement la peine. Il faut ici saluer l'effort des éditeurs destiné à faciliter l'accès à ce puzzle de courtes publications, notamment par des introductions, commentaires, éclaircissements contextuels et liens qui permettent de dégager quelques lignes thématiques récurrentes dans cette recension chronologique. Nous désirons revenir sur deux d'entre elles, considérant qu'elles aident à comprendre et apprécier le reste de l'œuvre du Vaudois.

L'écrivain et le paysan

Dès son adolescence, Ramuz considère l'écriture comme un métier qu'il s'agit d'apprendre et de pratiquer avec sérieux. Mais, en littérature et en poésie, quelles règles appliquer pour acquérir le tour de main, le «ton juste»? L'écrivain ne peut parler au plus grand nombre que s'il s'efface devant son œuvre, afin de parler du général en partant du ressenti particulier: *L'homme est égoïste, l'écrivain ne peut pas l'être. Ces joies ou ces souffrances, il ne les utilise que dans ce qu'elles ont de durable, non quant à lui, mais quant aux autres hommes: il les situe sur un autre plan plus élevé, qui est celui du général. Il n'y a que le définitif qui soit fécond en art.* («L'Homme qui n'est plus», 1912, OC XI, p. 447-8). Connaissant les incessantes corrections que l'écrivain a apportées à ses écrits lors de chaque réédition, on voit que, en matière de «définitif», l'apprentissage peut être long...

Le ton est une chose, le choix du sujet ou du modèle en est une autre. Ramuz n'est pas un philosophe; il ne veut pas faire de la métaphysique abstraite et intellectualisée. Mais si on ne peut, selon lui, parler du général et du définitif qu'en partant du particulier sensible et compréhensible au-delà des cultures, quel particulier choisir? La réponse se trouve, transposée à la peinture, dans *Aimé Pasche, peintre vaudois*: pour être crédible, l'artiste doit puiser dans l'entourage qui a façonné sa jeunesse les sujets dont il distillera les composantes universelles. Ramuz partira de l'essentiel vital qu'il connaît, à savoir le pays profond et les paysans, et exprimera leur universalité par l'intermédiaire de son art.

Le paysan devient donc très tôt pour Ramuz le parangon métaphysique, modèle de l'homme complet: [...] le paysan est l'homme qui, étant fixe, et vivant de la terre qu'il a appris à cultiver, suffit par là même à tous ses besoins, ce qui n'est pas le cas des navigateurs, des commerçants, des artisans, des citadins; plus généralement de toutes les autres catégories sociales. C'est en quoi (on y revient) il les dépasse et les débord. Il leur est nécessaire, et elles pas à lui. Le paysan est celui qui tire du sol non seulement ce qu'il lui faut pour se nourrir, mais pour se vêtir, se chauffer, s'abriter, et qui peut se passer d'autrui. («Remarques IV», 1930, OC XIII, p. 123). Le paysan incarne l'humanité dans ce qu'elle a de plus abouti; il est à la fois contemplateur et facon-

neur du paysage, alimentaires auto-nome, humble face aux saisons et aux éléments naturels, mais surtout socialement libre. Le paysan habite la beauté du monde et y participe de manière consubstantielle par l'esthétique aboutie du savoir-faire et du tour de main propres à son métier.

Mais il n'y a rien de plus angoissant qu'un modèle qui évolue: Ramuz assiste aux débuts de la mécanisation agricole, progrès qui le révolte et le consterne: *Toute espèce de progrès mécanique aboutit au rétrécissement du geste et par conséquent diminue l'homme, considéré en tant qu'être agissant librement dans l'espace où il dresse sa silhouette verticale et mouvante sur l'immobile horizon plan.* («Grandeur du geste», 1913, OC XII, p. 50). L'outil n'est toléré que tant qu'il est mû par une force naturelle, comprenez la force physique du paysan ou celle de ses bêtes de trait: pour être en communion avec la nature, il faut en sentir physiquement la résistance. L'arrivée des machines prive le paysan de ce contact privilégié, ce qui réduit sa grandeur. Et Ramuz doit, l'âme lourde, regarder le paysan se muer en agriculteur, compromettre sa liberté et son authenticité en choisissant l'efficacité contre la beauté primitive du geste: *En attendant, le paysan devient de plus en plus un simple mécanicien, du moins en apparence. Il retournait la terre avec la houe: c'est un manche de bois terminé par une lame de fer; le mouvement coulait comme de lui-même le long de ses muscles et de là passait à l'outil sans aucune interruption, ni aucune intervention étrangère. Le paysan s'écrivait à mesure, si on peut dire, à la surface de la terre, tout à fait comme l'écrivain qui s'exprime sur sa page blanche [...]. Le caractère d'un homme pouvait se lire dans les accidents de son travail, toutes les fois qu'il s'agissait d'un travail «à la main», dans celui du paysan en particulier. Rien de pareil avec la machine. La machine c'est l'intermédiaire, c'est l'intervention d'un travail étranger; le paysan n'agit plus directement sur le sol qu'il cultive [...].* («Le paysan et la machine», 1942, OC XIV, p. 326-7)

Le parallèle fait entre le paysan s'écrivant sur la terre et l'écrivain s'exprimant sur le papier, explique un certain désarroi provoqué par l'évolution de l'agriculture chez Ramuz. Il n'est donc pas étonnant que l'auteur exprime à plusieurs reprises l'espoir secret d'une révolte de la nature contre cette mécanisation qui la viole, révolte qui redonnerait sa grandeur au paysan: *On s'aperçoit alors vaguement du danger qu'il y a peut-être à traiter la nature en ennemie et que notre toute-puissance sur elle n'était, elle aussi, qu'un leurre, parce qu'il y a des forces quand même qui nous dépassent. Nous leur avons manqué de respect. Nous n'avons pas eu pour elles assez d'intentions (au pluriel): c'est de quoi nous sommes punis.* («Nature», 1942, OC XIV, p. 351)

Ramuz avait-il le souci d'expérimenter l'activité paysanne à l'origine de sa métaphysique? L'épisode du cueille-fruit nous permet d'en douter: *L'ensemble, tel qu'il a été établi et très médiocrement par moi, c'est-à-dire long de cinq ou six mètres, est d'un tel poids qu'il m'est impossible de le tenir à bras tendus. Je ne puis le manœuvrer que verticalement. Il suffit que je vise mal pour que le fruit me tombe sur la figure. [...] Encore un métier qu'il faudrait connaître et pour le connaître l'apprendre (ou qu'on vous l'ap-*

prenne). Les fruits s'écrasent autour de moi dans l'herbe. La belle couronne crénelée du cueille-fruit est tordue; la rallonge ne tient plus. Oh combien de choses nous ne faisons qu'approximativement! («Journal», 1931, OC XIII, p. 455-6). L'écrivain apparaît donc comme le prototype de l'intellectuel malhabile aux travaux des champs. Ceci n'enlève rien à ses capacités d'observation contemplative mais oblige à un recadrage: dans l'œuvre de Ramuz, le paysan et la perfection de son savoir-faire sont à considérer en tant qu'images allégoriques. Même pour ceux qui n'ont jamais essayé de faire pousser quelques salades dans leur jardin, cette image reste cependant parlante.

L'artiste en guerre

Les deux guerres amènent Ramuz à exprimer le même double malaise. Le premier tient au rôle en retrait de l'artiste, qui ne patauge pas dans la boue des trous d'obus avec les paysans ou les artisans arrachés à leurs tâches naturelles. Quelle est donc l'utilité de l'artiste dans cette aventure insensée? *Pendant que les autres agissent, lui contemple, en quoi on l'accuse d'égoïsme, et c'est qu'on ne veut pas voir que cet égoïsme est actif, mais d'une autre espèce d'action, car il lui suffira de s'exprimer pour inspirer les autres à la compassion, rendant ainsi les autres plus agissants, d'où son utilité, mais une utilité seconde.* («Imagination», 1942, OC XIV, p. 371)

L'artiste mérite toutefois la considération du soldat, car il n'est crédible qu'au travers du combat et du sacrifice permanents nécessaires au triomphe ainsi qu'à la diffusion de l'image du vrai et du beau. C'est à travers la contribution de l'artiste que la culture prend corps, cette culture dont la défense justifie, entre autres, le sacrifice consentant du soldat. *Le soldat-héros n'est qu'une variété, et toute occasionnelle, du héros. Le malheur est seulement qu'on ne voit à l'ordinaire dans l'artiste que son art, alors que la «guerre» (au sens courant du mot), la guerre avec canons met en valeur les caractères. Et ce qui fait de l'artiste un héros, c'est précisément l'intime mélange des dons de l'esprit et de ceux du cœur, et ceux-ci égaux à ceux-là.*

Alors, pour lui aussi, il s'agit de «payer». *Se dévouer pour une idée, c'est entrer par là même en lutte contre tout ce qui s'oppose à son accomplissement. Le vrai artiste, lui aussi, est «commandé». Cette victoire est l'enjeu de toute une vie; il a à s'y sacrifier lui-même.* («Fraternité d'armes», 1916, OC XII, p. 274)

Le second malaise tient à la nationalité de Ramuz. Se sentant culturellement redevable à la France, il voudrait pouvoir s'affranchir de l'entrave de la neutralité suisse pour prendre publiquement position en faveur de ses voisins de l'ouest. *J'entends bien que l'Occident se défend, pour le moment du moins, et que même les neutres se défendent: mais contre quoi se défend-il, que défend-il? Et sans doute défend-on d'abord une patrie [...]. La patrie, c'est d'abord simplement un coin de terre, c'est ma maison, mon champ, mon village, ma famille, les miens [...]. Et il y a une autre patrie dont le sens n'est pas moins clair: la patrie historique, la patrie qui résulte d'une langue commune, d'événements vécus en commun à travers les siècles, de tout un ensemble de traditions qu'ont eues en commun les petites patries locales qui sont devenues*

ainsi une nation: et c'est l'Angleterre ou la France [...]. («Pages d'un neutre», 1940, OC XIV, p. 248)

Ramuz sublimera cette censure de la neutralité en exprimant d'une part à plusieurs reprises sa sympathie à la Savoie, historiquement liée aux Vaudois, «pays d'en face de chez nous»: *Et cependant, il vit, ce pays, et, à l'heure qu'il est, il souffre. Cela ne suffira-t-il pas à resserrer la parenté? Cette communion qui manque, l'idée de le savoir blessé ne va-t-elle pas l'établir, éveillant une sympathie?* («Pensée à la Savoie», 1915, OC XII, p. 183). D'autre part, fidèle à sa conception de l'écrivain dévoué, il dépensera sans compter son énergie, durant la Grande guerre pour faire vivre les *Cahiers vaudois* (à côté de ses romans et de ses articles «alimentaires» pour la *Gazette de lausanne*), ou, au début de la Seconde guerre, en travaillant d'arrachepied à la préparation de ses œuvres complètes chez Mermod.

En attendant la lecture des Essais

Les *Articles et chroniques* ont été, on l'a dit, une production mal aimée de Ramuz. Les délais rédactionnels à respecter ne lui permettaient souvent pas d'affiner suffisamment sa pensée ou le forçaient à «recycler» des idées ou des notes servies dans d'autres publications. Nous n'avons sciemment pas abordé dans cet article certains thèmes majeurs, notamment l'attachement de Ramuz au Canton de Vaud, sa vision de l'identité suisse (notamment dans de la très polémique «Lettre» à la revue *Esprit* en 1937 / OC XIV, p. 139), ses analyses des idéologies communiste ou capitaliste. La lecture des *Essais*, dont les deux premiers tomes viennent de paraître dans les *Œuvres complètes*³, sera certainement l'occasion d'y revenir.

En guise de conclusion et de mise en bouche, nous ne résistons pas au plaisir de citer un fragment donnant les vues de Ramuz sur la démocratie électorale: *Il semble bien que notre système démocratique ne puisse produire, ou du moins porter au pouvoir, que des hommes «moyens», étant le régime de la moyenne; et l'homme moyen ne peut résoudre que des problèmes moyens; et en outre l'homme moyen n'est jamais seul à décider. Il n'est qu'une unité, quels que soient par ailleurs son grade et sa fonction, au sein de la collectivité seule responsable, mais qui ne l'est déjà plus en ce qu'elle est une collectivité. Il appartient à un parti, il est de la majorité ou de la minorité: son raisonnement, ses vues sont celles de ses copartenaîtres. Il ne domine pas, donc il est dominé, il peut être très honnête et l'est généralement, bon administrateur, on le repère, de ce qui est, mais nullement artisan du futur. Alors le futur se fait tout seul, c'est-à-dire se fait mal; c'est-à-dire à coups de votations contradictoires et incohérentes [...].* («Sur une ville qui a mal tourné», 1930, OC XIII, p. 369)

CÉDRIC COSSY

¹ C. F. Ramuz, *Articles et chroniques* Tomes 1-4, Œuvres complètes, Editions Slatkine, Genève, 2008 (Vol XI et XII) et 2009 (Vol. XIII et XIV). Les citations dans le texte seront désignées par l'abréviation «OC» suivie du numéro du volume.

² C. F. Ramuz, *Journal* Tomes 1-3, Œuvres complètes Vol. I à III, Editions Slatkine, Genève, 2004.

³ C. F. Ramuz, *Essais* Tomes 1-2, Œuvres complètes Vol. XV et XVI, Editions Slatkine, Genève, 2009.

Coutumes et libertés

La Nation a signalé dans son numéro du 4 décembre dernier la publication par la Bibliothèque historique vaudoise, en coédition avec la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands, d'un hommage rendu au professeur Jean-François Poudret sous la forme d'une sélection d'articles de sa plume réunis sous le titre *Coutumes et libertés*. Ces articles sont consacrés à la coutume au sens juridique du terme, un domaine du droit dont M. Poudret est un des plus éminents spécialistes européens.

Le Pays de Vaud médiéval était un pays de coutume. Juste Olivier, dans *Le Canton de Vaud*, écrivait: *Je ne sais si le moyen âge offre, dans la jurisprudence, beaucoup de spectacles plus curieux que celui de nos ancêtres, nation de quelques milliers d'âmes qui défend si bien ses usages, qui partout se sème si abondamment de coutumes, de droits et de franchises, que, dans un champ aussi peu étendu, on voit lever cinq ou six coutumiers à la fin.* (CRV 1978, Tome I, p.482-3). Le citoyen d'aujourd'hui a de la peine à se représenter une société dans laquelle les rapports de ses membres entre eux et avec le pouvoir sont soumis à des règles orales dont le fondement est l'usage. Notre soumission moderne au régime de la loi écrite et à l'Etat de droit rend difficile pour nous la compréhension d'un ordre juridique où, pour obtenir justice, il faut se référer non à une disposition légale ou réglementaire mais à la tradition. De nombreuses questions viennent à l'esprit; par exemple: à quelles conditions un usage peut-il

être considéré comme une norme juridique, comme une source du droit? Quel degré d'ancienneté, de certitude, de notoriété et d'acceptation populaire doit-il atteindre pour qu'il lie les justiciables et les juges? Comment établir l'existence et le contenu exact de l'usage? Qui sont ceux qui peuvent en attester? Doivent-ils être unanimes? Sinon, à qui en référer? Dans quelle aire territoriale l'usage est-il déterminant?

Le Pays de Vaud a donc vécu sous ce régime pendant des siècles. Il n'est pas excessif de dire que celui-ci était consubstantiel à celui-là. Lié aux privilèges et aux libertés dont jouissait le peuple, le respect de la coutume était un trait caractéristique des mœurs vaudoises. Il témoignait de l'unité morale du pays et constituait un élément de ce qu'il est devenu à la mode d'appeler l'identité nationale.

Le lecteur de la BHV trouvera dans ce nouvel ouvrage la réponse à plusieurs des questions posées ci-dessus et à beaucoup d'autres. Il pourra par exemple suivre le déroulement d'une enquête ordonnée par le Conseil de Chambéry, habilité à statuer sur les recours formés contre les décisions des juridictions inférieures du Pays de Vaud. Il s'agit d'un conflit dans lequel l'une des parties invoque une règle coutumière qu'il est nécessaire de prouver pour que la cour puisse trancher en connaissance du droit applicable. Elle ordonne donc une enquête qu'elle confie à deux commissaires dont le mandat consiste à recueillir des témoignages sur l'existence et le contenu de cette règle. Dix-neuf témoins sont entendus comme «coutu-

miers». Ce sont des notables censés bien connaître la coutume en raison de leur expérience professionnelle ou de leur fréquentation du monde judiciaire ou encore des fonctions administratives qu'ils exercent et, chose importante, de l'étendue de leur mémoire. En l'espèce, trois témoins sont entendus à Nyon, trois à Aubonne, trois à Morges, trois à Cossonay, quatre à Yverdon, deux à Moudon et un à Rue. Les témoins sont invités à préciser selon quelle coutume ils répondent et où celle-ci s'applique, ce qui donne d'intéressantes indications sur les ressorts des diverses coutumes du pays.

Le lecteur désireux d'en savoir plus sur le rôle des coutumiers vaudois trouvera de précieux renseignements dans l'un des articles du recueil. Les coutumiers peuvent siéger en justice à côté du juge et participer à la délibération et au jugement. S'ils sont unanimes, la règle veut que le juge se conforme à leur opinion. Si les avis divergent, le juge doit en recueillir d'autres. Les coutumiers ne sont donc pas seulement des témoins, ils peuvent être aussi des assesseurs qui participent directement à l'exercice de la justice. Enfin, ils peuvent être consultés en dehors de tout litige pour donner leur opinion, parfois en assemblée de coutumiers. *A ces divers titres*, déclare le professeur Poudret, *les coutumiers jouent un rôle décisif non seulement dans l'administration de la justice, mais dans la formation même des règles coutumières. Ce sont eux qui créent le droit avec le consentement tacite des justiciables.* (p. 210).

L'un des chapitres de la dernière partie de l'ouvrage est consacré à la coutume conçue comme liberté. L'auteur y explique comment le caractère coutumier a été assimilé dans le Pays de Vaud à une franchise fondamentale et pourquoi la coutume a été considérée comme une liberté. Alors que les Etats savoyards étaient des terres de droit écrit, la coutume régnait sans partage du Jura au Léman. Plusieurs coutumes locales s'appliquaient mais une coutume générale du pays s'est dégagée peu à peu; elle s'identifiait largement à la coutume de Moudon. La Maison de Savoie s'est engagée à la respecter et les Etats de Vaud y ont veillé. Les textes conservés rapprochent dans une même formule franchises, libertés et coutumes. M. Poudret conclut: *Le Pays de Vaud est ainsi demeuré jusqu'au XVI^e siècle au sein de la monarchie savoyarde une terre d'exception et, par conséquent, de privilèges. Son statut coutumier a été un sol particulièrement propice au développement des libertés et considéré comme l'une d'elles.* (p. 278).

Depuis la parution en 1998 de *Coutumes et coutumiers*, ouvrage embrassant les pays romands, nous disposons d'une véritable histoire du droit médiéval vaudois, due au professeur Poudret, assisté de M^{me} Marie-Ange Valazza Tricarico. Une histoire du droit privé vaudois dans son ensemble, c'est-à-dire des royaumes de Bourgogne aux temps modernes, n'existe pas. Un disciple de M. Poudret ou l'un de ses successeurs en prendra-t-il l'initiative? Est-il irréaliste d'en exprimer l'espoir?

PIERRE ROCHAT

Revue de presse

Un complot pour rien

Pour 2010, Mme Chantal Tauxe nous annonce («L'urgence d'un front républicain», *L'Hebdo* du 23 décembre) une année difficile pour la Suisse à cause de son isolement. On connaît la chanson. Mais ce qui nous intéresse davantage ce sont les lignes suivantes:

[...] *Si la Suisse va se retrouver en mauvaises postures à répétition, elle ne le doit pas qu'au Conseil fédéral. Ce serait trop simple. Les partis sont encore plus responsables que lui de la faillite politique qui menace. Et particulièrement ceux qui ont osé commettre le péché originel de la législature, je veux parler de l'éviction de Christophe Blocher. Bravo, Messieurs Darbellay, Levrat, Berset, Leuenberger et Cie, joli coup, auquel nous avons applaudi. Mais qu'avez-vous fait de votre victoire? Rien. Tragiquement rien.* [...]

On comprend la déception de Mme Tauxe et de tous ceux qui, avec elle, s'imaginaient naïvement que le départ de M. Blocher provoquerait le fameux virage à gauche, ce «front républicain» ardemment attendu. Les malheureux! Ils n'avaient pas compris le sens de la manœuvre: se débarrasser d'un gêneur, et pour le PDC et son président récupérer si possible un siège au Conseil fédéral. Un complot de bas étage sans aucune vision politique.

E. J.

Une tournée en autocar

Le cinéaste Lionel Baier a fait partie de la commission chargée de choisir l'emplacement du nouveau Musée cantonal des beaux-arts. Dans *La Liberté* du 31 décembre («Un musée, c'est un objet qui embête autant qu'il fait plaisir»), il raconte ses impressions:

[...] *Ce que j'ai trouvé rigolo, avec un côté comédie à l'italienne, c'est le tour en car de deux jours pendant l'été, pour visiter tous les sites potentiels. A chaque fois on était reçu avec beaucoup d'application, avant qu'on nous dise que l'endroit où nous étions était le centre de la Suisse romande! Ce qui m'a frappé et fait sourire, c'est au fond la difficulté qu'ont les gens de parler de ce qu'ils veulent en termes artistiques. Les discussions autour de la localisation du musée ont finalement porté, plus que sur le bâtiment et son contenu, sur le pourquoi les gens voudraient de l'art. Et lorsqu'on demandait aux gens pourquoi ils voulaient le musée près de chez eux, la réponse était toujours liée aux loisirs: comme on n'aime pas prendre la voiture le dimanche après-midi, ça nous arrangerait que le musée ne soit pas trop loin... Ce qui a été révélateur, dans ces visites, c'est que personne n'a finalement très envie d'aller au musée, mais que cela embêterait tout le monde qu'il n'y en ait pas. Comme notre gros car, qui avait de la peine à prendre les petites routes de campagne, un musée est quelque chose d'encombrant qui embête autant qu'il fait plaisir [...].*

La tournée en car de la commission a-t-elle été utile? Elle aura permis en tout cas à M. Baier de mieux connaître les Vaudois.

E. J.

Photo 2010

Dans sa «Chronique» à *L'Hebdo* du 7 janvier («Trop petite, la Suisse? Alions donc!»), M. Jacques Pilet nous donne son appréciation sur la nouvelle photo officielle du Conseil fédéral:

[...] *Elle prête à rire ou à pleurer. On y voit défiler, devant un palais pixe-*

lisé – on est moderne, n'est-ce pas? – sept Sages qui marchent côte à côte avec une expression à la fois béate et vide, tels des handicapés mentaux en course d'école. Que des personnalités politiques intelligentes se prêtent à une mise en scène aussi infantile est accablant pour leur entourage, inquiétant quant à leur sensibilité. [...]

Si vous voulez garder le moral en 2010, évitez d'accrocher cette photo au-dessus de votre lit.

E. J.

Noël sans Christ?

Relevé, le 23 décembre dernier sur le site *Commentaires.com*, ce coup de gueule de Philippe Barraud:

A chaque Noël, ça recommence: la traque aux dernières manifestations du christianisme dans la société s'intensifie.

Cette année, c'est le règlement scolaire du canton de Zurich qui retient l'attention. Un article... invite les enseignants à éviter les références chrétiennes dans les chants de Noël à l'école...

[...] *C'est ainsi que, petit à petit, s'opère l'éradication des valeurs chrétiennes de notre société, devenue si multiculturelle qu'elle en a perdu toute identité [...].*

Le paradoxe, c'est que ce nettoyage ethno-religieux est avant tout le fait de l'Etat et... des Eglises! Par paresse et par souci de sa propre tranquillité, l'Etat rejette le phénomène religieux dans les marges des affaires privées, en oubliant qu'il s'est lui-même construit sur les valeurs chrétiennes.

Les Eglises officielles, quant à elles, s'égarent à tel point dans l'activisme de l'accueil de l'Autre, qu'elles en arrivent à taire leurs propres valeurs, à

renier leur propre foi, sans même que le coq eût à chanter...

Quelle pitié que de voir des serviteurs de l'Eglise mettre leur foi (s'ils l'ont encore) sous le boisseau, en témoignage d'accueil envers l'autre! Et surtout, quelle erreur! Comment voulez-vous que l'autre vous reconnaisse et vous respecte, si vous n'avez plus d'identité, plus de forme, plus d'aspérités et si vous ne vous respectez pas vous-mêmes! [...] Et que représente encore le Christ, s'il n'est plus qu'un agitateur palestinien?

[...] *Si elles veulent retrouver le cœur de leurs fidèles, passés ou présents, mais tous découragés, les serviteurs des Eglises feraient bien d'assumer leur message. Si la seule conclusion qu'elles puissent donner à leurs fidèles est que toutes les religions se valent, alors on peut tout aussi bien transformer les églises en salles de concerts ou en centres de loisirs. Multiculturels, cela va de soi.*

Certaines colères peuvent être saines conseillères.

Ph. R.

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

Le bien, banal et fragile

Il y a deux sortes de moralistes et de politiques: ceux qui n'ont vu la nature humaine que du côté odieux, ou ridicule, et c'est le plus grand nombre (...). Ceux qui ne l'ont vue que du bon côté et dans ses perfections (...). Les premiers ne connaissent pas le palais dont ils n'ont vu que les latrines. Les seconds sont des enthousiastes qui détournent leurs yeux loin de ce qui les offense, et qui n'en existe pas moins. Est in medio verum.

Chamfort

Pessimisme

Dans un précédent article (*La Nation* N° 1871 du 11 septembre 2009), nous avons espéré montrer qu'un noir pessimisme imprègne la conception libérale de la nature humaine. L'homme est un loup pour l'homme. L'égoïsme constitue le fond de son caractère. A la suite des sanglantes guerres de religion, les penseurs qui furent plus tard rangés sous la bannière libérale en sont sûrs: tout homme est une canaille irrécupérable. Seul un Etat neutre fondé sur le droit et le marché peut tirer parti de la rapacité humaine. Chaque homme poursuit son intérêt propre, mais il est obligé parfois de collaborer avec autrui pour parvenir à ses fins. Il faut tabler sur cette nécessité de coopérer. «Les vices privés font la prospérité publique», dit Mandeville. Si on laisse agir les volontés individuelles, un équilibre se fait, grâce au mécanisme de l'offre et de la demande. Une main invisible est à l'œuvre. Le pessimisme apparaît comme la lucidité même. Si l'égoïsme, force première, se libère des carcans moraux et communautaires, le bonheur universel naîtra des efforts de chacun pour défendre son intérêt «bien compris». Adam Smith nous l'explique: ce n'est pas parce que mon boucher est naturellement bienveillant à mon égard qu'il me vend de la bonne viande, mais parce qu'il sait que, s'il cherche à tricher sur la qualité, j'irai chez son concurrent.

Banalité du bien

La vision pessimiste de la nature humaine est-elle absolument correcte? Nous voudrions montrer que, comme le dit Chamfort, la vérité est au milieu, un peu au-dessus de ces deux erreurs symétriques que sont l'optimisme et le pessimisme.

Le bien, c'est ce qui existe. Chaque jour, à chaque heure, en tout lieu, des personnes tiennent les promesses qu'elles ont faites; des enfants naissent d'amours réelles; des parents élèvent leurs enfants; des couples demeurent fidèles, des familles restent unies; des écoliers apprennent quelque chose à l'école; nombreux sont ceux qui se lèvent le matin en vue de bien faire leur travail; des artistes se perfectionnent et produisent de belles œuvres; des vieillards quittent ce monde dans la sérénité.

Une tranquillité relative règne en Europe de l'Ouest depuis plus de soixante ans; la Suisse n'a pas connu la guerre depuis le *Sonderbund*. Y a-t-il un lieu plus épargné que le Pays de Vaud?

Le bien est tellement répandu qu'on finit par l'oublier. Hannah Arendt parlait à propos d'Eichmann de la banalité du mal; n'est-ce pas le bien qui est banal? Les peintres hollandais du XVII^e siècle¹ ont fixé pour toujours un genre de bonheur simple qui serait passé inaperçu s'ils ne l'avaient pas magnifié. Contemplons *la Sainte Famille* de Rembrandt, *le Couple au lit* de Jan Steen, *le Goût* de Frans Hals, *Mère et enfant*, *la Chambre* et *Buveurs dans la*

cour intérieure de Pieter de Hooch et nous comprenons que «l'essence de l'homme est une sociabilité heureuse», selon l'expression du philosophe juif Robert Misrahi, lequel, à l'image de son maître Spinoza, n'a pourtant pas été épargné par le malheur.

Le bien et le mal ne sont pas deux principes symétriques égaux qui se partagent le réel. Le bien contient le mal, aux deux sens du mot; il l'englobe, le domine et lui met des limites.

Fragilité du bien

Il arrive pourtant que le bien soit fragile et que le mal, si séducteur, envahisse son espace. Le mal se signale par une efficacité si radicale qu'on doute que le bonheur ait pu exister un jour. Bien qu'il soit, en bonne métaphysique, un manque, il se grave dans les mémoires. On peut citer d'innombrables exemples à l'appui de cette thèse, des plus triviaux aux plus complexes.

Un simple mal de mer vous empêche de vivre, des coliques vous font regretter d'être né.

On ne retiendra du XX^e siècle que le Goulag, Auschwitz, les génocides cambodgien et rwandais.

On comprend qu'après les affreuses guerres de religion, les penseurs du XVII^e, effrayés, comme le Misanthrope de Molière, par les perversions de la nature humaine, «aient conçu pour elle une effroyable haine».

Né à Shangai, l'écrivain britannique J. G. Ballard se souvient au soir de sa vie de deux scènes de son enfance qui l'ont convaincu de la cruauté de l'existence: il a vu des soldats japonais réduire un Chinois en bouillie à coups de crosse et deux ans plus tard, alors que les hostilités sont terminées, un autre soldat japonais étranglant un Chinois «pour passer le temps».

Les actes de barbarie restent longtemps dans la mémoire des communautés. Le 16 août 1870, un jeune aristocrate périgourdin, Alain de Monéys, estimé dans son village, élu adjoint au maire à l'unanimité, volontaire pour le front, se rend à la foire de Hauteveye. Sur un malentendu, il devient le bouc-émissaire d'une foule déchaînée qui lui fait payer la sécheresse estivale et les premières défaites de Napoléon III. On le bat, on le torture, on finit par le brûler vif. On se demande ce qu'il faut faire du cadavre. Le maire de la commune, qui n'a pas su s'opposer aux furieux, répond: «Mangez-le si vous voulez!» Et quelques énergumènes de découper le corps et de s'en repaître. Scatologie, pornographie, cannibalisme, aucune perversion n'est oubliée. Un adolescent, un enfant et des femmes ont pris part à la curée. L'affaire se termine par trois condamnations à mort et des déportations en Nouvelle-Calédonie. On a songé à rayer le village de la carte. En 1970, une messe est dite pour le repos de l'âme de Monéys. En 1991, le sociologue Alain Corbin² consacre une monographie à ces actes. En 2009, soit 139 ans après le crime, le romancier Jean Teulé³ éprouve le besoin de le raconter encore. Voilà comment un village civilisé de France devient un symbole de la barbarie.

«Common decency»

Face à la séduction pénétrante du mal, il paraît déplacé de rappeler que l'homme est un animal social tourné vers le bien. Il y faut au minimum la sérénité d'un Aristote, la mesure de quelques épicuriens comme Montaigne, le talent d'écrivains doués pour le bonheur comme Marivaux, Stendhal ou

Giono, à moins que l'on ne se souvienne de la joie profonde inspirée par Mozart ou Mendelssohn.

Pour s'en tenir au domaine politique, on se fiera à George Orwell. Socialiste monarchiste, anarchiste conservateur, il a insisté sur la notion de «common decency» que les traducteurs nomment en français «décence» ou «honnêteté» communes. La décence commune résume un certain nombre de règles que presque tout le monde (à part les enfants-rois et les intellectuels post-modernes) connaît et pratique: on ne dénonce personne, on ne triche pas, on ne frappe pas un homme à terre, on ne s'attaque pas à un plus faible que soi, surtout pas en bande, on est galant avec les dames, on respecte les vieillards, on est spontanément bienveillant, on aide ses proches, etc.

Dans une société où règne la «décence commune», le don est premier. Chaque enfant reçoit de ses parents la vie et le langage. L'anthropologie montre que la triple obligation de «donner, recevoir, rendre» fonde l'ordre interne de maintes communautés. Les milieux «avancés» semblent vouloir échapper au cycle du don et lui substituer la devise du Figaro de Beaumarchais, valet malin, désireux de grimper dans le monde et de devenir maître: «demander, recevoir, prendre». C'est la mentalité d'aujourd'hui, minoritaire mais insidieuse, qui unit dans la même attitude le prédateur et la victime. Dans les sociétés bien réglées, «ça ne se fait pas de demander». Dans un régime de

prédateur-victime, je demande parce que j'ai droit à tout, je reçois ce qui m'est dû, je le prends en chassant de mon esprit toute idée de dette, puis je recommence jusqu'à plus soif.

Résister au mal, conserver le bien

Par aveuglement idéologique, certains veulent conformer la nature humaine à un modèle libéral efficace seulement à courte échéance, l'encourager à l'égoïsme, à la compétition pour la compétition, à faire carrière plutôt qu'à exercer un métier, le soumettre à une concurrence illimitée et à une consommation obligatoire, jusqu'à créer ce que les psychologues appellent des «addictions». C'est rendre le monde invivable.

Les demi-habiles se rient des trois premières lettres du mot «conservateur» et abhorrent le conservatisme. Ils ont tort. Il n'y a pas de tâche politique plus noble que de préserver les mœurs, les institutions et les vertus qui ont fait durablement leurs preuves, autrement dit de protéger la civilisation, édifice gigantesque et fragile, dont l'homme politique avisé ravale sans cesse les fondations.

JACQUES PERRIN

¹ Voir à ce sujet Tzvetan Todorov: *Eloge du quotidien, essai sur la peinture hollandaise du XVII^e*, Points Seuil 1997

² Alain Corbin: *le Village des cannibales*, Champs histoire 2009

³ Jean Teulé: *Mangez-le si vous voulez*, Julliard 2009

«La nationalité demeure»

Confronté, en sa qualité de membre de l'Assemblée constituante du canton de Genève, à l'inévitable proposition d'accorder le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers dans le canton, Jacques-Simon Eggly conclut pertinemment l'article qu'il consacre à cette question dans *Le Temps* du 15 décembre dernier:

[...] *Banaliser puis couper le lien entre citoyenneté et nationalité, laquelle ne serait plus qu'un chiffon de papier, c'est affaiblir psychologiquement l'exigence d'une adhésion aux règles communes; lesquelles sont es-*

sentiellement établies aux échelons fédéral et cantonaux. Il en va autrement dans les communes où s'organisent les rapports de proximité mais où ne s'élaborent pas les principes politiques. Si on les suivait trop, les chants des équivalences à tout va, parés du manteau de l'ouverture et entonnant comme des psaumes les couplets sur l'intégration, nous prépareraient les tensions qui naissent des confusions, Suisses et étrangers en Suisse: amis, parfois intimes, mais non pas frères en politique suisse.

Ph. R.

Le Coin du Ronchon

Histoire inouïe des Ouïgours Dilemme entre le noir et les jaunes

La nouvelle idole des jeunes s'appelle Barack Obama. Il n'est pas footballeur, comme on aurait pu le penser, mais président des Etats-Unis d'Amérique. Tout le monde l'aime, tout le monde veut lui faire plaisir et lui rendre service. C'est pour cela que la Suisse a décidé non pas de lui offrir mais de lui prendre quelque chose, en l'occurrence quelques prisonniers de Guantánamo dont M. Obama ne savait pas quoi faire. On a donc choisi deux mignons petits Ouïgours et on a décidé, pour qu'ils ne soient pas trop dépayés, de les confier aux bons soins du canton du Jura.

Nos journalistes, dont la grille de compréhension du monde nécessite la présence d'un «gentil» et d'un «méchant», ont été bien ennuyés. Ils aiment Barack Obama mais ils n'aiment pas le gouvernement suisse, qu'ils accusent de faire tout faux. Alors, accueillir des Ouïgours, c'est juste ou c'est faux? Heureusement, il y a aussi les Chinois dans l'histoire, qui n'aiment pas les

Ouïgours (il paraît que personne n'aime les Ouïgours) et qui sont donc très fâchés contre le gouvernement suisse. Les Chinois sont généralement classés parmi les méchants, mais aujourd'hui ils sont d'accord avec nos journalistes pour accuser le gouvernement suisse d'avoir fait un faux pas et de se créer de nouveaux ennemis dans le monde. Néanmoins, on ne peut pas être contre les Ouïgours puisqu'il paraît qu'ils sont musulmans – sûr qu'ils voudront construire un minaret à Delémont. Alors que doivent faire nos conseillers fédéraux? S'ils disent non, ils cassent le Barack, s'ils disent oui y s'gourent. Ont-ils peur du noir ou veulent-ils faire rire les jaunes?

Une chose est sûre: lorsque nos journalistes se trouvent ainsi face à une situation compliquée où ils ne savent pas qui sont les gentils ni qui sont les méchants, leurs articles sont moins moralisateurs et plus intéressants.

LE RONCHON